

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 7

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En outre, le tableau ci-dessous fournit les détails sur les fluctuations subies, au cours des onze dernières années, par le nombre des autorisations délivrées par le Département fédéral de l'économie publique pour l'ouverture et la réouverture d'entreprises

	au total	pour le canton de Berne
1952	150	87
1953	88	44
1954	53	19
1955	33	15
1956	36	8
1957	48	10
1958	34	12
1959	20	6
1960	28	8
1961	30	12
1962	21	11

Le registre des petits établissements et des exploitations familiales comptait au 31 décembre 1962, 726 (736) inscriptions. Des entreprises inscrites, 319 (318) terminent la montre, et 407 (418) appartiennent aux branches annexes.

Le travail à domicile

Le registre des employeurs de l'industrie horlogère qui sortent du travail à domicile comptait à fin 1962 641 (656) entreprises. Au cours de l'année, il a été procédé à 19 (21) radiations et à 4 (2) inscriptions. Des 641 entreprises inscrites, 566 (582) sont établies dans l'arrondissement I (Bienne et Jura bernois), et 75 (74) dans l'arrondissement II (ancien canton). Une enquête a révélé que le nombre des ouvriers occupés à fin 1962 par les 641 employeurs précités se décomposait comme suit :

	Travail à domicile		Travail en atelier	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Arrondissement I	505	3025	5880	7880
(dont Bienne) ¹	(205)	(1085)	(2135)	(3765)
Arrondissement II	90	550	1215	955
Ensemble du canton	595	3575	7095	8835

(dans la seule industrie horlogère)

¹) Avec 177 entreprises.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.